



## Techniques & Culture

Revue semestrielle d'anthropologie des techniques

42 | 2004

Du virtuel@l'âge du fer.com

---

# À propos du livre d'Alain Testart (ed.), *Aux Origines de la Monnaie*

Clarisse Herrenschmidt

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tc/137>

DOI : 10.4000/tc.137

ISSN : 1952-420X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2004

Pagination : 165-174

ISSN : 0248-6016

### Référence électronique

Clarisse Herrenschmidt, « À propos du livre d'Alain Testart (ed.), *Aux Origines de la Monnaie* », *Techniques & Culture* [En ligne], 42 | 2004, mis en ligne le 06 novembre 2007, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/137> ; DOI : 10.4000/tc.137

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Tous droits réservés

---

## À propos du livre d'Alain Testart (ed.), Aux Origines de la Monnaie

Clarisse Herrenschmidt

---

- 1 Ce livre est un ouvrage à quatre voix, composé d'une introduction de l'éditeur scientifique et de quatre articles : A. Testart, « Moyen d'échange/moyen de paiement. Des monnaies en général et plus particulièrement des primitives » (pp. 11-60); J.-J. Glassner, « Peut-on parler de monnaie en Mésopotamie au III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère ? » (pp. 61-73); B. Menu, « La monnaie des Égyptiens de l'époque pharaonique » (pp. 73-108); F. Thierry « Sur les spécificités fondamentales de la monnaie chinoise » (pp. 109-144)<sup>1</sup>.
- 2 Le parti de l'ouvrage est de ne pas prendre en compte, parmi les origines de la monnaie, celle de la monnaie frappée gréco-lydienne, devenue « occidentale » : A. Testart dissocie la « monnaie proprement dite, ce [*sic*] cette monnaie constituée de pièces de monnaie, dont nous connaissons assez bien l'acte de naissance : elle apparut, si j'en crois les dernières recherches, au cours du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans cette province de l'Asie Mineure qu'était la Lydie et qui fut le centre d'un puissant royaume. Cette invention fut adoptée très vite par les Perses achéménides, par les Grecs d'Ionie [...]. Ce n'est pas de cette monnaie que traite le présent ouvrage, mais de l'autre, celle qui existait avant l'invention des pièces de monnaie : la "monnaie avant la monnaie", si l'on veut. Son origine se perd dans la nuit des temps » (p. 6). Le lecteur comprend par la suite que, pour l'éditeur scientifique, l'ouvrage de G. Le Rider *La naissance de la monnaie* (2001) a réglé le problème (pp. 6-7).
- 3 Mais une idée plus générale qui a autant et peut-être davantage justifié ce parti se dégage à la lecture : si l'origine de la monnaie primitive se perd dans la nuit des temps, si la question de la naissance de la monnaie frappée est réglée, c'est que des origines à nos jours, dans l'histoire de la monnaie, il n'y a pas rupture, mais continuité. Ainsi, la « fable »<sup>2</sup> sur l'origine de la monnaie racontée à A. Testart parle d'une suite de stades (p. 47) ou phases (p. 48). Il s'agit d'une histoire douce, d'une évolution, mais le mot n'est pas prononcé, qui intègre la naissance de la monnaie frappée. On lit chez F. Thierry à ce propos : « C'est donc au cours d'un long processus qui prend sa source dans la civilisation

des grands fleuves de Mésopotamie que naît la monnaie occidentale : il ne s'agit pas d'un moment de rupture créatif radical au VI<sup>e</sup> siècle » (p. 121). Pour A. Testart il y eut « invention » de la monnaie sous forme de pièces en Lydie, pour F. Thierry, il y a eu continuation progressive depuis l'époque paléo-babylonienne jusqu'à l'époque achéménide, en gommant le royaume lydien dont précisément Testart dit l'importance. Pour B. Menu, décrivant la monnaie égyptienne de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère en Égypte, « il ne s'agit encore pas de monnaie frappée et garantie à l'effigie du souverain, mais nous n'en sommes pas loin » (p. 82); ou encore, « il s'agit (avec la monnaie frappée) d'une nette amélioration des performances du système monétaire au niveau international, non d'un changement radical » (pp. 92-93). On comprend, si l'on peut dire, que la monnaie frappée occidentale, qui constitua une « invention faite en Lydie au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère » pour A. Testart, alors qu'elle existait quasiment au VIII<sup>e</sup> siècle en Égypte et constitua « une amélioration » des pratiques de cette période pour B. Menu, ne signifia pas « une rupture créative radicale » par rapport aux pratiques du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère en Mésopotamie, comme le dit F. Thierry.

- 4 La monnaie frappée n'est pas du tout le sujet du livre et pourtant c'est aussi d'elle qu'il s'agit, mais en filigrane. L'ouvrage aurait gagné en lisibilité si l'éditeur scientifique avait mentionné des travaux qui défendent un point de vue avec lequel il n'est pas d'accord et si ceux-ci avaient été discutés —c'est ce en quoi consiste la pratique scientifique.
- 5 Plusieurs autres ambiguïtés sont repérables. A. Testart se demande si l'on peut dire que la monnaie est un « signe » (pp. 17-22), en penchant vers une réponse négative. Au contraire, le terme de « signe » pour les monnaies chinoises est fort fréquent dans le texte de F. Thierry (pp. 115 sq; « Le processus d'émergence du signe monétaire spécifique... », pp. 117-126 et *passim*).
- 6 Bien évidemment se pose la question terrible de la ou d'une définition de la monnaie. A. Testart critique la position fort répétée des économistes qui la définissent par trois fonctions : intermédiaire des échanges, étalon de valeur, réserve de valeur (p. 21). Il en ajoute à juste titre une quatrième, déjà conçue au XIX<sup>e</sup> siècle, comme il le rappelle « distincte de la fonction de moyen d'échange dans la mesure où il y a des paiements sans contrepartie<sup>3</sup>, des paiements qui n'achètent rien » (pp. 21-22), la présente comme prépondérante tout en se demandant si la notion de fonction peut raisonnablement servir à définir la monnaie (pp. 26-33). Regrettons au passage qu'A. Testart, dont le texte contient d'abondantes notes et une bibliographie conséquente, n'ait pas signalé J. Hicks, *Monnaie et Marché* (Paris, Économica, 1991) qui démolit avec une grande clarté la théorie des trois fonctions monétaires et met en avant celle « d'instrument de paiement » (p. 43). Toujours est-il que la théorie des fonctions de la monnaie est utilisée par les autres auteurs, hormis J.-J. Glassner qui propose sa propre définition. B. Menu énumère quatre fonctions monétaires (évaluation, paiement différé, échange, réserve), puis les ramène à trois, en rendant la deuxième et la troisième équivalentes à une seule « sous la rubrique "échange" » (p. 80). F. Thierry commence son texte par cette affirmation : « Contrairement au monde occidental, la Chine n'a presque fait de la monnaie qu'un instrument d'échange » (p. 109), puis l'on découvre qu'à cela s'ajoutent les rôles de « mesure de la valeur » et « d'étalon de la valeur » et que « le cauris [*sic*] a toutes les qualités d'une véritable monnaie : instrument d'échange et mesure de la valeur » (p. 119).
- 7 On regrette que, de son côté, F. Thierry n'ait pas critiqué la fonction de réserve de valeur au nom des pratiques chinoises; il montre que l'idée de « réserve » n'a pas, dans l'écriture chinoise, de rapport avec les caractères dénotant la monnaie (p. 125), que ni l'or ni

l'argent ne furent moulés en pièces à la différence du bronze, « matériau de faible valeur » (p. 131), que l'État interdit sous peine de « lourdes pénalités » (p.130) toute différenciation que voudrait faire le public entre « belles monnaies ou non » (p. 131), gardant les belles et remettant celles qui ne le sont pas sur le marché. Le lecteur comprend, en bref, que tout fut fait dans cette Chine ancienne et médiévale, dont s'occupe F. Thierry, pour que la loi de Gresham —la mauvaise monnaie chasse la bonne— ne s'applique pas, pour que la thésaurisation monétaire privée n'ait pas lieu. Le fait est passionnant et F. Thierry le relie au caractère fiduciaire de la monnaie chinoise. Seulement, la monnaie fiduciaire peut, sous d'autres cieux, servir de réserve de valeur. Le problème réside partiellement ailleurs. Ne se pourrait-il que l'interdit de thésaurisation de « belle monnaie » ait quelque chose à voir avec le concept de « signe monétaire ».

- 8 Sur la question des origines de la monnaie, les antiquistes orientalistes que sont B. Menu et F. Thierry sont aussi explicites que possible : ils prennent le lecteur par la main, donnent une chronologie de la région dont ils s'occupent, mettent à sa disposition des données souvent éparses et d'accès difficile (la multiplicité des monnaies et la comptabilité en pains en Égypte; en Chine, le problème de la rareté grandissante du cuivre pour la production de la monnaie de bronze, l'opposition Chinois/Barbare à propos de la monnaie d'or); et le lecteur leur en sait gré. Mais on découvre après avoir lu plusieurs pages de F. Thierry que monnaie de bronze, cauris artificiels, bêtes et pièces, avaient sans doute été précédés par une « monnaie de tissu » (p. 129); nous aurons appris beaucoup de choses, fort bien expliquées, sur la fascinante monnaie chinoise, mais surtout sur ce qui, en elle, ressemble à la monnaie frappée de l'Occident.
- 9 J.-J. Glassner affirme que « dans leur immense majorité, les paiements se font en orge, ou en métal, le cuivre ou l'argent [...]; quelques sources précisent, s'agissant de l'argent, qu'il s'agit "d'argent raffiné". Les Mésopotamiens privilégient donc le recours à un équivalent universel qui exprime la valeur des biens... » (p. 64), mais l'auteur ne précise pas lequel. « Cet équivalent général [même remarque] n'est autre qu'une monnaie [...], "instrument de mesure généralisée des biens" ». Cette dernière affirmation s'oppose aux idées d'A. Testart : « La monnaie n'est pas le "moyen ou l'instrument de la mesure" » (p. 19). Présentant les objets monétaires qui pourraient être, en Mésopotamie, « des médailles *kaniktum* ou des petits disques solaires *shamshum* », Glassner conclut son travail sur un ton mi-figue mi-raisin : « On ne peut donc dire si ces objets ou certains d'entre eux servent de monnaie; en tout état de cause, ils peuvent avoir un double emploi » (p. 69). Mais à propos des mêmes objets, F. Thierry a une opinion différente : « Dès l'époque babylonienne ancienne, sous Hammurabi (ca 1792-1750), l'argent est le moyen de paiement pour les biens et les services, et dans certains rares cas, ce morceau d'argent porte un sceau et est appelé *kaniktum* [...]. Le poinçon n'est pas une garantie de l'État, mais la marque du taux d'impureté : à cette époque apparaissent le concept de "valeur annoncée", qui dans une certaine mesure peut être comprise comme l'ancêtre de la valeur faciale, et celui de "poids réel", qui est en quelque sorte la valeur intrinsèque, ces deux notions s'appliquant à un même *kaniktum*. Dans une certaine mesure, on peut dire que les conditions d'apparition de la monnaie occidentale sont nées » (p. 120).
- 10 Qu'un livre collectif présente des opinions différentes, voire opposées, c'est normal et même souhaitable. Mais que l'on convoque un assyriologue et qu'il soit contredit sur son terrain par un sinologue pourrait gêner le lecteur. Pour qu'un tel ouvrage, sur un sujet aussi difficile, prenne toute son ampleur, il faut un minimum d'accord préalable : quelle définition, fût-elle vague, donner à la monnaie, que vise-t-on à faire passer clairement,

comment faire avec un vocabulaire français labile à l'extrême ?, etc. Pareil travail préalable fait défaut.

- 11 Il y a aussi à redire au plan éditorial, car les fautes de français, d'impression, les erreurs (« Edward Will », helléniste français, au lieu de Édouard Will, p. 7, *autonomos*, p. 8, au lieu de *autonomia*) ne sont pas rares. Mais le problème est à ce point intéressant, les données si nombreuses que l'on passe outre.
- 12 A. Testart, dont le texte montre la vaste culture économique et anthropologique, est le plus disert de tous —et le plus ambitieux. Nous allons suivre ses développements, en marquant certains faits et en énonçant pour finir quelques impressions. Il entend définir la monnaie en critiquant l'économie politique au moyen de l'anthropologie et en irriguant les réflexions anthropologiques par celles de l'économie politique (p. 12). Ainsi la monnaie est-elle, comme le veut le « bon sens », « un bien, un bien désirable et fort désiré » (p. 14); ce bien se présente sous des formes variées, y compris la monnaie scripturale contemporaine (p. 14) et, de fait, « n'importe quel bien est potentiellement apte à jouer le rôle de moyen d'échange ou de paiement, et c'est encore ce que montre l'extrême variété des moyens [...] utilisés dans les sociétés primitives » (p. 27); la monnaie est la « forme suprême de la richesse » (p. 34) —ce qui entre en contradiction avec la démonstration de F. Thierry pour la Chine; pour les paiements, son usage est prescrit ou préférentiel. Cette définition n'a, prévient l'auteur, « pas à énoncer toutes les propriétés de l'objet ni même les principales, mais seulement les propriétés minimales dont les autres sont déductibles » (p. 34). Ce caractère fondamental de la monnaie comme « bien » fait qu'elle ne peut être un signe (c'est moi qui l'ajoute). Enfin, pour A. Testart, la monnaie est acquittement d'une dette (pp. 46 ou 51).
- 13 Fort de cette définition, qui, à bien des égards, en vaut une autre, l'auteur présente le problème des « monnaies primitives ». Il dissocie, ce dont on doit lui savoir gré car la question est rarement abordée, les sociétés sans État, sans écriture ni monnaie, des sociétés sans État, sans écriture et avec monnaie; il pense que « les monnaies primitives sont celles qui ne portent pas d'inscription » (p. 35). Peut-être. Mais un problème logique pointe le nez; si la monnaie est primitive d'après le critère de l'absence d'inscriptions, alors la définition générale donnée par l'auteur est incomplète : on ne voit pas quelle propriété de la monnaie pourrait rendre déductible l'absence d'inscriptions sur les monnaies primitives. C'est que l'auteur confond, comme le fait la langue française (à la différence de l'anglais), l'institution de la monnaie, la monnaie au plan économique et social et la monnaie comme objet. Cela ne l'empêche pas de dire des choses fort intéressantes, mais le lecteur doit rester très attentif.
- 14 A. Testart s'intéresse aux monnaies primitives des sociétés sans État, l'Océanie lui en fournissant les exemples majeurs. Après avoir écrit que « l'anthropologie n'a pas produit d'études importantes, aucun livre en tout cas, sur les monnaies primitives » (p. 36), il montre qu'elles « sont des moyens de paiement sans servir de moyens d'échange » (p. 38), cela en accord avec Paul Einzig, *Primitive Money in its Ethnological, Historical, and Economical Aspects* (1949) et A. Hingston Quiggin, *A Survey of Primitive Money* (1949), qu'il prend pour un homme (p. 39), alors qu'A. Hingston Quiggin était une femme (cf. p. viii de la préface).
- 15 Ayant rassemblé conceptuellement la documentation, A. Testart énonce les usages de la monnaie primitive (pp. 38-41) : elle sert à effectuer les paiements de mariage, à régler les amendes dont le *wergeld* (prix du sang), l'entrée dans des associations et, rarement, certains services. Elle ne sert pas de moyen d'échange (pp. 41-43), du fait —comme l'ont

d'ailleurs écrit Einzig et Quiggin ,1949— a) de l'importance du crédit, b) de la faible division sociale du travail et c) du lien personnel ou « amitié d'échange », cadre dans lequel ont lieu les échanges dans les sociétés considérées. Mais elle sert quand même pour les « échanges dont on dirait aujourd'hui qu'ils sont "internationaux" » [...], dans le « commerce entre gens de la côte qui ont du poisson et gens de l'intérieur qui élèvent des porcs » (p. 42). Mais pourquoi ne pas distinguer les échanges internes des externes ? J'entends bien que cela alourdirait le texte et que les échanges « internationaux » ne sont pas « présents dans toutes les sociétés » (p. 42); mais, en affirmant que la monnaie primitive ne sert pas aux échanges, puis qu'elle sert aux échanges « internationaux » quand ils existent, ne risque-t-on pas de manquer quelque chose *sur les origines de la monnaie* ? Comment savoir a priori ?

- 16 S'il existe des sociétés sans monnaies comme les australiennes (p. 44), c'est qu'il n'y a point paiement de mariage, ni *wergeld*, ni associations, ni services —le tableau étant trop complexe pour être énoncé dans ces courtes pages, comme l'auteur le reconnaît. Dans ces sociétés sans monnaie, « le crédit [...] est plus important encore que dans les sociétés avec monnaie » (p. 46), proposition proche de celle d'A. Caillé qui parle « d'endettement généralisé » dans les sociétés à « monnaie sauvage » (1989, cité par Menu, p. 79). Proposition satisfaisante dans la mesure où elle n'inclut pas notre société, qui certes connaît la monnaie et une pratique du crédit sur une échelle gigantesque. Mais ce que Testart vise, c'est la critique de « la tradition de l'économie politique, de ses manuels comme de ses traités plus savants, [tradition qui] envisage d'abord les échanges, puis la monnaie, enfin le crédit » (p. 46). On rappellera en contrepoint que J. Schumpeter dans sa *Théorie de l'évolution économique* (Paris, Dalloz, 1935) fait l'inverse et voit dans l'essence du crédit « la création d'une nouvelle demande sans création immédiate d'une nouvelle offre » (p. 151); or, c'est exactement la situation décrite par Testart en Australie : « Compte tenu de l'énorme différence d'âge au mariage et du fait que les engagements de mariage concernent des enfants en bas âge ou même des enfants encore non nés, on comprend que le devoir de fournir une épouse en contrepartie de celle reçue ne se conçoit que sur le très long terme » (p. 46). Testart serait donc d'accord avec Schumpeter (*Théorie*, p. 146) pour lequel le crédit dépasse la « base présente des biens »...
- 17 Eh bien non ! Il n'est pas d'accord, comme le montre la discussion sur monnaie et crédit : « La monnaie est beaucoup plus que le crédit », écrit-il p. 50. Pourquoi ? Parce qu'il pense qu'« une créance est toujours une créance sur une personne particulière » (p. 50) : si cela est juste pour les sociétés sans monnaie, où un homme a la créance d'une épouse sur un autre, c'est faux pour le porteur d'un billet de 20 euros qui a une créance sur la Banque de l'Union européenne, du moins tant que, comme A. Testart, l'on situe la monnaie dans l'espace conceptuel de la dette —et donc de la créance. En d'autres termes, il est exclu de penser la monnaie en général comme mode de paiement de la dette sans admettre que la créance « en général » n'est pas forcément de personne à personne. Je ne dis pas que penser la monnaie dans cet espace soit juste, mais que le faire impose des contraintes logiques.
- 18 Qu'on ne réponde pas que Testart ne s'occupe que de l'origine de la monnaie et que des monnaies primitives, car ce serait ne pas lui rendre justice. Pour ma part, en accord avec J. Schumpeter, il me semble que le crédit déborde la monnaie de la même façon qu'une règle contraignant à devoir une femme quand on en a reçu une déborde l'ensemble des particuliers qui reconnaissent que cette règle les dépasse en leur survivant, comme une langue permet tous les énoncés dans cette langue et ne s'y limite pas. Le crédit, entendu

dans un sens plus large que l'acception économiste, pourrait bien s'avérer un concept-clé d'une sociologie générale encore à construire.

- 19 Si l'on considère de plus haut l'article d'A. Testart, quelques remarques rapides viennent à l'esprit.
- 20 Primo, il oublie, au contraire d'A. Caillé, que la monnaie a un caractère dénombrable — j'entends par là qu'elle ne consiste jamais en maisons ou en éléphants, mais plutôt en cauris, coquillages, plumes, ceintures tressées, grains d'orge, bouts d'argent, pièces, sapèques, billets ou chiffres écrits, objets dénombrables, pesables ou écrivant le dénombrement. Mais il l'introduit dans la « fable » de l'origine de la monnaie, où apparaissent le pluriel opposé au singulier et la possibilité du dénombrement *comme intrinsèque à cette dernière*. Voici la fable : les membres d'une société fictive échangent des heures de baby sitting et conservent la mémoire de leurs dettes et créances chacun pour soi (stade I); puis ils créent un organisme central qui « comptabilisera les dettes et créances » (p. 47), stade II; enfin, stade III<sup>4</sup>, celles-ci seront remplacées « par des petits jetons qui seront remis directement aux mains des titulaires et circuleront entre les individus eux-mêmes (sans intervention de l'organisme central) selon un principe simple : quiconque effectuera pour un autre une heure de baby sitting recevra un jeton. Ils viennent d'inventer la monnaie » (p. 48). Dans l'invention fictive de la monnaie, « un » (une heure de baby sitting, un jeton) n'est pas l'article indéfini de la langue française, mais le nombre 1 écrit en lettres ; il faut lire : 1 personne faisant 1 heure de baby-sitting = 1 jeton monétaire<sup>5</sup>. Parallèlement, dans l'histoire de l'origine des monnaies primitives — appelée « Le retournement historique de l'obligation » (pp. 51-53)—, on apprend qu'au sein d'une société sans monnaie ni richesse, pour régler une dette, on livre sa propre personne ou son frère, on doit une femme pour une épouse reçue. Affirmation dont il faut déduire un mode de règlement sous la forme 1 contre 1. Puis, on lit : « Lorsque la richesse fait son apparition, la monnaie suit comme “unité de compte” [...] On peut acheter une femme avec des coquillages, racheter un meurtrier avec des haches polies », (p. 51; c'est moi qui souligne). Voici donc un nouveau système d'équivalence, introduit par la nature « d'unité de compte » de la monnaie, où : 1 =  $n$  choses. Poursuivons notre lecture : « Mais ce sont les seules différences... ». Non, faut-il répondre. S'il est vrai que demeurent les droits sur les personnes, désormais 1 personne vaut  $n$  choses, il y a eu remplacement de l'unité par une quantité *dénombrable* (qu'elle soit ou non *dénombrée*, peu importe) et remplacement de l'humain par du non-humain (ce qui est une autre affaire). Chassez quantité, nombre et dénombrement par la porte, ils reviennent par la fenêtre.
- 21 Secundo, A. Testart semble avoir choisi d'éliminer la question de l'État de son analyse, considérant la monnaie des sociétés sans État — ce qui est légitime et utile à ses collègues. Mais, toujours dans sa « fable » de l'origine de la monnaie, on peut se demander ce que désigne l'« organisme central de compensation qui comptabilisera les dettes et créances de chacun » (p. 47). Une ONG ? Se demander aussi par quel enchantement cet organisme, devenu « administration centrale » à la page suivante, disparaîtra lors de l'invention de la monnaie et du passage au stade III — car ce n'est pas dans la logique des institutions centrales que de s'évanouir... Sans compter que son « retournement historique de l'obligation » fait étrangement penser à « l'inversion de la dette » chère à M. Gauchet (1986), travaillant à partir des recherches et réflexions de Pierre Clastres, qui s'occupa de la question de l'État.

- 22 Pour finir, qu'en est-il des origines de la monnaie ? Puisque tout commence par les monnaies primitives, monnaies des sociétés sans État et sans écriture, c'est de leur origine qu'il s'agit.
- 23 A. Testart tient à ce propos deux discours de nature et de contenu différents : la « fable » et « le retournement historique de l'obligation ». Commençons par la « fable » ; l'administration centrale du stade II qui comptabilise les heures de baby sitting finit par paraître à la communauté lourde, onéreuse, et l'on s'inquiète de son avenir « si la communauté venait à se scinder » ; des « nouveaux prophètes » se lèvent qui proposent une décentralisation et inventent la monnaie-jeton (p. 48). La fiction fait entrer en jeu une administration centrale, l'idée qu'elle véhiculerait une image de la communauté, puisque l'on s'inquiète de son sort, et de nouveaux prophètes. Comment était née l'administration centrale à la fin du stade I ? Sous la pression de l'accroissement démographique, de l'évolution des mentalités et des prophètes (p. 47).
- 24 Dans « le retournement historique de l'obligation », l'origine de la monnaie est ainsi exprimée : « Lorsque la richesse fait son apparition, nous pensons que la monnaie naît spontanément, pour des raisons toutes pratiques, comme unité de compte » (p. 51). Dans une vaste constellation de sociétés primitives sans État, très différentes entre elles et très éloignées les unes des autres, la richesse a donc engendré spontanément la monnaie, sous des formes matérielles très diverses mais pour les mêmes usages sociaux (paiement de mariage, prix du sang, entrée dans un club). J'ai des difficultés conceptuelles avec l'adverbe « spontanément » et cette belle et unique cause originelle. Mais il n'y en a plus quand Testart décrit la monnaie comme « unité de compte », c'est-à-dire comme support de la pensée calculante — puisque c'est ainsi que m'apparaissent la monnaie frappée gréco-lydienne et l'écriture monétaire arithmétique (Herrenschmidt 1999).
- 25 « Le retournement historique de l'obligation », a pour conséquence regrettable que la démographie, l'évolution des mentalités, l'image de la communauté et les prophètes passent à la trappe de la « fable »...
- 26 Souhaitons donc qu'Alain Testart s'accorde le temps d'écrire le grand livre sur la monnaie, mêlant anthropologie, histoire et sciences économiques, dont nous avons tous besoin et que je me hâterai de lire.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

Caillé, A.

1989. « Monnaie des sauvages et monnaie des modernes », *Bulletin du MAUSS*, mars : 46-51.

Gauchet, Marcel

1986. *Le désenchantement du monde*. Paris : Gallimard.

Herrenschmidt, Clarisse

1999. « Écriture, monnaie, réseaux. Inventions des Anciens, inventions des Modernes », *Le Débat* 106 : 37-65.



Krugman, P.

2000. *Pourquoi les crises reviennent toujours ?* Paris : le Seuil (1ère édition New-York, Norton and C°, 1999).

Sweeney, Richard

1978. « Monetary Theory and the Great Capitol Hill Baby-Sitting Co-op Crisis », *Journal of Money, Credit and Banking*.

## NOTES

1. *Aux Origines de la Monnaie*, Éditions Errance, Paris, 2001, 144 p.
  2. Entre guillemets dans le texte.
  3. En italique dans le texte.
  4. Dans le texte d'A. Testart, il y n'a pas trois stades, mais un « ancien état de la société » (p. 47), un « stade II » (p. 47) et une « phase III » (p. 48).
  5. À propos de cette « fable » (pp. 47-48), Testart nous dit dans la note 60 (p. 58) qu'elle est semblable à ce que présente Hawtrey (1919) et que « l'idée de "baby-sitting cooperative" est directement inspirée de Dalton » (1965). Je ne connais pas l'œuvre de Hawtrey et n'ai pu trouver le livre de Dalton. Mais la petite histoire de la « coopérative de baby-sitting » est assez connue, puisqu'elle parcourt le livre à juste titre célèbre de P. Krugman (2000 : 25). D'après cet auteur, l'histoire de la coopérative de baby sitting est due à Joan et Richard Sweeney (1978) : la prenant au sérieux comme modèle pour penser la récession, il s'amuse de ce qu'elle se passe dans le milieu des yuppies de Washington.
- 

## AUTEUR

CLARISSE HERRENSCHMIDT

Laboratoire d'Anthropologie Sociale, CNRS, 52 rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris